

## SOMMAIRE

Vers une loi anti-pauvreté?

2

p.

Chauffage

Trucs pour économiser

3

p.



Volume 7, numéro 9

novembre 2001

## **NOUVELLE VILLE DE MONTRÉAL**

### **La vigilance s'impose**

*Après une campagne électorale d'une durée record, Gérald Tremblay a coiffé, de justesse, un Pierre Bourque dont le règne aura été ponctué d'accrocs à la démocratie.*



Photo: La Presse

#### **Chat échaudé craint l'eau froide**

Qui ne se souvient des rebuffades essuyées par plusieurs résidant-es devant la tristement célèbre Commission de développement urbain, chargée de statuer sur les demandes de modifications de zonage? Ces atteintes répétées à la démocratie auront marqué le règne de notre ex maire-jardinier et lui auront sûrement coûté quelques votes, sinon la victoire.

En créant la nouvelle ville, le gouvernement québécois a mis en place un certain nombre d'outils dans le but d'assurer un plus grand respect de la volonté populaire. C'est à la pratique que nous pourrons juger de la valeur réelle de ces outils. En tout cas, il importe, dès le départ, d'investir les nouvelles arènes de la démocratie nouvellement créées que sont les conseils d'arrondissement.

#### **Une équipe sous surveillance**

Contrairement à d'autres élections, il fut beaucoup question de logement (et de logement social) au cours de cette campagne électorale. Réalité oblige: la situation du logement à Montréal est la pire que nous ayons connue depuis des décennies.

L'annonce par le gouvernement québécois de la mise en chantier de 1 500 logements sociaux a semé quelque espoir dans la population. Mais les groupes et tous ceux qui militent en faveur du logement social devront être vigilants afin que ces nouvelles unités profitent vraiment aux plus démunis. Déjà que nos gouvernements tentent de

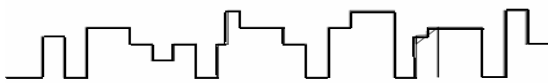
se débarrasser en douce de la notion de "logement social" pour la remplacer par celle, plus ambiguë de "logement abordable". Abordable pour qui? Voilà la question.

#### **Développement social**

L'épisode des "squatteurs" a mis en lumière le ras-le-bol explosif qui prévaut dans certains secteurs de la société montréalaise. Les problèmes ne manquent pas, comme le savent bien les résidant-es de Centre-Sud qui côtoient quotidiennement toxicomanes, prostitué-es et autres exclu-es.

Jusqu'ici, les administrations successives n'ont jamais démontré un intérêt excessif pour le développement social jugeant que cela relevait plutôt du gouvernement québécois. Une communauté qui se dit solidaire doit se préoccuper de ses éléments les plus démunis. Le passage vers le "nouveau grand Montréal" devrait être l'occasion de démontrer cette solidarité qui, ne l'oublions pas, a longtemps constitué une tradition chez nous.

Des questions qui requerraient déjà notre attention seront toujours d'actualité sous la nouvelle administration montréalaise. S'y ajouteront des problèmes nouveaux nés de la fusion et, n'en doutons pas, quelques surprises ... à la dimension de notre nouvelle métropole.



## Vers une loi anti-pauvreté?

*Apparue dans les rangs du milieu communautaire il y a quelques années, une curieuse idée est en train de se faire jour au Québec. Cette idée, c'est celle d'une loi qui aurait pour objectif d'éliminer la pauvreté. D'abord accueillie avec scepticisme, cette initiative recueille de plus en plus d'appuis et pourrait bien nous réserver d'heureuses surprises.*

### Du rêve à la réalité

De l'aveu même des promoteurs, il s'agit d'une campagne extrêmement audacieuse qui va à l'encontre des idées reçues en postulant « qu'il est à notre portée de jeter les bases de sociétés sans pauvreté »<sup>1</sup>. Prenant le contre-pied de la morosité ambiante, ils engagent donc les parlementaires québécois à légiférer en la matière en faisant abstraction de tout esprit partisan.

Ce rêve de régions, de pays, de continents entiers débarrassés de la pauvreté n'est pas apparu au hasard des rêveries romantiques de quelques illuminés. Non! L'invitation vient de haut puisqu'elle prend sa source dans une résolution adoptée en 1992 par l'ONU et qui décrète le 17 octobre de chaque année « journée internationale pour l'élimination de la pauvreté ».

Mais une seule journée consacrée à réfléchir à la

pauvreté dans l'année, c'est bien peu. C'est pourquoi, au Québec, cette conviction a pris la forme d'un mouvement sans précédent en faveur d'une vraie loi « qui engagerait l'ensemble de la société à jeter les bases d'un Québec sans pauvreté ». L'idée est donc lancée en 1997-98.

Après plus de deux ans de consultations à travers le Québec et d'un travail acharné de réflexion, de rédaction et de mise en forme, une proposition en bonne et due forme était présentée à l'Assemblée Nationale du Québec le 22 novembre 2000. Avec ses 215 307 signatures, il s'agit d'une des plus importantes pétitions à avoir jamais été présentée dans l'histoire parlementaire québécoise.

### Québec: ni oui, ni non

Certains diront que la réaction de nos élu-es à cette initiative populaire fut à la hauteur de ce qu'on pouvait en attendre : discussions en vase clos et publication d'un document qui ne remet pas du tout en question « le cadre économique dominant qui fabrique la pauvreté, les écarts et l'exclusion ».

Comme le faisait remarquer une militante de Rouyn : « Y a rien de pire que quelqu'un qui veut ton bien à ta place ».

Mais n'en déplaise à nos élu-es,



le débat est bel et bien lancé et il sera difficile de l'arrêter. Les milliers de personnes et d'associations rassemblées au sein du **Collectif pour l'élimination de la pauvreté** invitent donc chacun et chacune d'entre nous à joindre ce mouvement d'un Québec résolument et collectivement décidé à éliminer une fois pour toutes la pauvreté sur son territoire.

### Mais que faire?

On serait presque tenté de dire : « Consultez vos journaux locaux tant sont nombreux les moyens de pression envisagés pour obliger nos représentant-es à suivre la volonté populaire. Parmi ces moyens, mentionnons la tenue d'un grand forum citoyen sur l'élimination de la pauvreté dont nous aurons sûrement l'occasion de reparler. De même la présentation des divers budgets

(Suite page 3)

gouvernementaux seront des occasions d'activités de formation et de mobilisation sur cette question.

Le **Collectif** *pour l'élimination de la pauvreté* souhaite connaître les *gestes, manifestations et mouvements de solidarité qui peuvent se rattacher à la présente campagne. Nous vous invitons à utiliser le coupon ci-dessous pour vous aider à transmettre l'information pertinente.*

### Informez-nous

S.v.p. veuillez prendre acte de:

ce témoignage	ce message
ce geste	cet événement
cette documentation	cette oeuvre
autre (précisez) _____	

Cette contribution est faite:

à titre personnel                      à titre d'organisation

Des personnes en situation de pauvreté ont pris part à cette contribution.

Prière d'indiquer le nom et le prénom de la personne contact, l'organisation s'il y a lieu, l'adresse complète (incluant le code postal, téléphone, etc.

Explication: sur une feuille séparée, indiquez les détails, la date, le lieu des événements, etc. Vous pouvez annexer tout document pertinent.

Vous pouvez faire parvenir ces informations tout au cours de l'année 2001-2002 au:

**Collectif pour l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus  
Québec (Québec) G1K7E5

1. Les citations de cet article sont toutes tirées du document intitulé **Ensemble vers un Québec sans pauvreté** publié par le Collectif pour l'élimination de la pauvreté.

## VIVRE AU QUOTIDIEN

### RÉDUIRE LES COÛTS DE CHAUFFAGE



### Trucs et conseils

Grâce au soutien de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, Équiterre et Option Consommateurs visiteront entre septembre 2001 et mai 2002 près de 1 400 ménages montréalais à faible revenu afin de les aider à réduire leur facture d'énergie et ce, peu importe la forme d'énergie utilisée.

Les équipes sont composées de deux personnes (un technicien et un conseiller) et chaque visite dure environ une heure et demie. Le technicien réalise notamment des travaux de scellement et le conseiller offre différents conseils pour réduire la consommation d'énergie (par exemple, maintenir la température du logement à un niveau confortable plutôt que de baisser et augmenter constamment la température).

#### Critères d'admissibilité

Équiterre et Option Consommateurs sont responsables de la mise en oeuvre de ce projet à Montréal. Les services sont offerts gratuitement aux personnes qui répondent aux critères d'éligibilité suivants: avoir un faible revenu et recevoir une facture d'énergie pour le chauffage, peu importe la forme d'énergie (gaz naturel, mazout ou électricité).

Les personnes intéressées peuvent obtenir plus d'informations en téléphonant à :

**Option Consommateurs**  
**(514) 598-7288**

# TRIBUNE

## **EXPOSITION** **Les 30 ans** **du Comité Social**

À l'occasion de son 30e anniversaire, le Comité social Centre-Sud présente une exposition de photos et de documents illustrant ces trente dernières années.

D'autres événements reliés à ce 30e anniversaire sont prévus au cours du mois de décembre. Informations à la réception du 1710, rue Beaudry.



## **ÉCOQUARTIER ST-JACQUES** **Bilan de la composterie**

La Composterie des Trois Peupliers est un lieu où sont transformés les fruits et légumes périmés en provenance du Marché St-Jacques, bien connu dans le Centre-Sud.

Après six mois d'activités et plus de 8 000 livres de matières traitées, Éco-quartier St-Jacques vous invite à la présentation du bilan de ce projet:

**mardi, le 10 décembre 2001**  
**à 10:00 am**  
**au 2093, rue de la Visitation**

## **Une vidéo sur la sécurité** **en transport en commun**

Fruit d'une collaboration entre la STCUM et Tandem Montréal, la vidéo "**Prendre l'autobus et le métro en toute confiance**" a pour objectif d'augmenter le sentiment de sécurité lors des déplacements en transport en commun.

Cet outil met en évidence les règles générales de sécurité. Il présente les différents services et stratégies mis en place par la STCUM pour assurer la sécurité des usagers et faciliter leurs déplacements. Il cible principalement les personnes âgées, mais s'adresse également aux femmes qui composent 60% de la clientèle de la STCUM.

D'une durée approximative de dix minutes, la vidéo est accompagnée d'un guide et d'un aide-mémoire. Elle peut être utilisée comme outil d'animation lors d'activités publiques.

Les organismes intéressés par une animation sur ce thème de la sécurité peuvent communiquer avec le bureau de Tandem Centre-Sud/Plateau Mont-Royal au (514) 522-2280.

*Inter-Loge Express* est publié par le groupe communautaire Inter-Loge Centre-Sud grâce à une subvention du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome du gouvernement du Québec.

Réception des textes et communiqués

1503 Lafontaine

H2L 1T7

Téléphone:(514) 522-2107

Télécopieur: (514) 522-7070

Responsable de l'édition:

Louise LaRue

Rédaction et mise en page:

Pierre Hamel

Prochaine date de tombée: 15 janvier 2002